Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213500077-20251202-D2025_44-DE

Commune d'Aubigné

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Séance du 02/12/2025

Nombre de membres 11	
Présents	Qui ont pris part au vote
8	10

Vote
A la majorité Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 2

L'an 2025, le 2 Décembre à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Aubigné se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOYSAN Youri, Maire, en session ordinaire, convoqués le 27/11/2025, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Présents : M. MOYSAN Youri, Maire, Mmes : LETOURNOUX Isabelle, SAUVEE Stéphanie, MM : DENIAUD Bruno, GIRAUD Pierre-Yves, GRUEL Jean-Charles, RICHARD Bruno, VASNIER Pascal

Excusés : Mmes : BORDES Valérie, JAMAUX Johanna, MIRAMONT Aurélie

Procurations : Mmes : BORDES Valérie à Mme SAUVEE Stéphanie, JAMAUX Johanna à M. RICHARD Bruno, MIRAMONT Aurélie à Mme LETOURNOUX Isabelle

A été nommé(e) secrétaire : Mme SAUVEE Stéphanie

2025/44 – Partenariat 2026 ALSH Familles Rurales Andouillé Neuville

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré en novembre les membres du Conseil d'Administration de l'ALSH Familles Rurales d'Andouillé Neuville afin d'avoir une présentation d'un éventuel partenariat.

Des budgets prévisionnels 2026 ont été présentés :

- Convention à 18€ : participation commune d'Aubigné 4288.13€
- Partenariat : participation commune d'Aubigné 3755.06€

Il est demandé à la commune de se positionner sur son intégration ou non avec les communes d'Andouillé Neuville, Feins et Gahard, gestionnaires.

Mme SAUVEE, étant secrétaire de l'association Familles Rurales d'Andouillé Neuville ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'UNANIMITE** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de participation à l'ALSH Familles Rurales d'Andouillé Neuville pour l'année 2026.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à prendre toutes les décisions et/ou mesures y afférent.

Le Maire
Youri MOYSAN

MAIRIE D'AUBIGNE (ILLE ET VILAINE)

La secrétaire de séance :
Mme SAUVEE Stéphanie